



Note de service

À : Tous les professeurs

DATE : Le 22 mars 2012

OBJET : Grève des étudiants

Chers collègues,

Pour faire suite aux deux mémos d'information concernant la grève des étudiants du CMM, il est très important que je puisse vous transmettre toute l'information à ce sujet. Je suis très préoccupé par les impacts que cette grève illégale pourra avoir sur notre école, bien au-delà du dérangement des trois journées de cette semaine. J'espère que vous prendrez le temps de bien me lire.

Je désire vous expliquer pourquoi les étudiants sont en situation d'illégalité et les conséquences de celle-ci.

Tout d'abord, l'association étudiante est venue me voir il y a quelques semaines pour me demander si les étudiants du CMM pouvaient participer à la grande marche du 22 mars. J'ai immédiatement communiqué avec la Direction générale qui s'est montrée favorable à cette requête, à la condition qu'elle vienne, non pas des étudiants du CMM uniquement, mais bien de la Fédération des élèves qui regroupe tous les étudiants du réseau des neuf établissements. La Fédération a fait parvenir une lettre de demande au directeur général à ce sujet (voir document ci-joint) qui précisait qu'elle ne prenait pas position dans le conflit actuel, mais demandait de participer à la manifestation du 22 mars sans que les étudiants soient pénalisés de l'absence à leurs cours. **Monsieur Desjardins a répondu favorablement à cette requête.** Cette décision permettait donc à tous les étudiants des neuf établissements du réseau des conservatoires de participer à la manifestation sans pénalité pour leur absence aux cours du 22 mars.

Mais alors que je m'apprêtais à vous envoyer un mémo dans ce sens lundi midi, l'Association étudiante est venue me rencontrer pour m'annoncer que les étudiants du CMM avaient décidé, le matin même, par vote majoritaire d'aller en grève pour les trois journées des 21, 22 et 23 mars, en demandant à tous les élèves du CMM de ne pas se présenter à leurs cours.

Les étudiants du CMM se sont placés par le fait même en situation d'illégalité vis-à-vis leur Fédération puisqu'ils ne respectent pas l'entente entre celle-ci et la Direction générale. De plus, contrairement à la position de leur Fédération, ils prennent maintenant position dans un conflit qui n'est pas le leur, et leur vote de grève devient automatiquement illégal puisqu'ils ne respectent ni la procédure prévue au règlement de leur Fédération ni la position de celle-ci dans ce conflit. C'est de l'anarchie pure et simple qui va à l'encontre de la démocratie la plus élémentaire. Et devant le non-respect de l'entente avec la Fédération, **la Direction générale a retiré aux élèves du CMM leur droit d'absence pour participer à la manifestation du 22 mars.** Tous les autres étudiants du réseau des conservatoires conservent ce droit puisqu'ils se conforment à l'entente entre leur Fédération et la Direction générale.

De plus, la direction du CMM ne peut plus reconnaître le conseil étudiant puisqu'il s'est placé en situation d'illégalité.

Je pense qu'il se produit présentement un mouvement de masse séducteur pour nos étudiants avec la grève des étudiants des universités et, de plus, nos élèves sont très mal informés par leur association, qui est un peu dépassée par les événements. Il y a des étudiants très militants qui entraînent les autres et il n'y a personne pour les informer des conséquences de leur action en ce moment. J'ai passé deux journées avec l'Association étudiante du CMM à tenter d'expliquer pourquoi ils ne pouvaient pas faire cette grève. J'ai tenu lundi après-midi une réunion avec celle-ci, Jean St-Jules directeur responsable de la Fédération des étudiants, et Catherine Todorovski. Nous avons essayé de convaincre les étudiants de l'Association qu'ils allaient vers un désastre, et nous avons offert de les aider dans leur démarche pour acheminer leur proposition de grève correctement à leur Fédération et suivre le processus démocratique prévu, sans déclencher cette grève unilatéralement. Mais ils ne nous ont pas écoutés. Les étudiants ne sont donc pas informés correctement par leur Association et croient qu'ils sont légitimes et démocratiques. Faux !

Alors, je fais appel aux professeurs afin qu'ils puissent informer individuellement leurs élèves de la réalité et de la situation précaire dans laquelle ils se trouvent, et espérer qu'ils reviendront à la raison avant qu'il ne soit trop tard. Ils parlent déjà de prolonger la grève! Il y aura certainement des conséquences pour les étudiants du CMM. Il faut songer à l'ambiance qui règne entre les différents clans d'étudiants qui s'affrontent en ce moment, et ce qu'il en sera au lendemain de cette crise. Nous sommes une toute petite école et notre force était justement la solidarité. Il

faut aussi songer à la précarité de notre situation. Nous n'avons pas vraiment besoin de mauvaise publicité en ce moment. Il y aura certainement des échecs suite aux absences aux cours. Que dire des examens terminaux qui s'en viennent à grands pas? Et quel sera le niveau des concerts à venir cette semaine et la semaine prochaine?

En conclusion, je trouve cette situation bien triste, car cette journée de marche pacifique qui devait unir tous les étudiants de la Fédération dans la solidarité, s'est transformée au CMM en une action qui divise et déchire nos étudiants dans l'illégalité et le non-respect de la démocratie.

Je vous remercie de votre compréhension et souhaite que vous puissiez bien informer vos étudiants.

En toute amitié,
Votre collègue,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guy Fouquet', written in a cursive style.

Guy Fouquet

p. j.